

Contacter la PASS



Du lundi au vendredi
de 9h à 16h



05.53.63.89.16
05.53.63.86.45



service.pass@ch-bergerac.fr

ACCÈS PASS



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



@CHSamuelPozzi



@CH_Bergerac

M.A.J : 06-2021



CENTRE HOSPITALIER
Samuel Pozzi
BERGERAC

P.A.S.S.



PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

À toute personne ayant
des difficultés d'accès aux soins

05.53.63.86.45

 www.ch-bergerac.fr

9 Avenue du Professeur Albert Calmette BP 820 - 24108 Bergerac Cedex



La PASS, l'accès aux soins pour tous

Créée par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions sociales, la PASS est une cellule de prise en charge médico-sociale qui assure différentes missions dans le but de **lutter contre les exclusions sociales** :

- Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité
- Accompagner les personnes socialement fragilisées dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.



La PASS **accompagne les patients** présentant :

- + Des difficultés d'accès aux soins de santé
- + Une absence de couverture sociale
- + Un besoin d'aide concernant les démarches administratives relatives à la santé

L'équipe de la PASS




Des infirmiers

Ils vous accueillent à l'hôpital de Bergerac et également hors les murs : **Resto du coeur, l'association de L'Atelier, La Croix Rouge, Point Santé de la Maison d'Accueil Temporaire (MAT).**

Un médecin Une Sage-femme

Des consultations sont possibles sur prise de rendez-vous auprès de l'infirmière ou du secrétariat.

 05.53.63.89.16
05.53.63.86.45

Des assistants sociaux

Permanence sur l'hôpital le **mardi et jeudi de 14h à 16h.**
Permanence à la MAT une fois par semaine.
Prise de rendez-vous auprès du secrétariat.

Un secrétaire

Pour toutes questions et pour la prise de rendez-vous.
Du lundi au vendredi de 9h à 16h.

 05.53.63.86.45  service.pass@ch-bergerac.fr

Cadre de santé

Coordination d'équipe et de l'organisation